

honneurs de l'impression aux frais de l'Etat et de l'envoi aux conseils généraux (1).

Alors aussi, les embellissements du chef-lieu de la préfecture étaient les objets de sa sollicitude. La décoration monumentale de cette ville ne pouvait le trouver indifférent. Lyon, sous l'impulsion puissante de Napoléon I^{er}, s'était relevé des ruines que la révolution avait amoncelées. Les hôtels de la place Bellecour, une des plus belles de l'Europe, tombés sous le marteau des démolisseurs, avaient été reconstruits durant la période impériale. Toutefois, il y manquait l'ornement capital, la statue équestre du grand roi, abattue en 1793. M. de Lezay eut l'honneur d'en proposer le rétablissement. Son vœu obtint l'adhésion successive des autorités. Une commission, composée de membres du Conseil général et du corps municipal, fut instituée pour s'occuper des détails ; elle chargea de l'exécution le célèbre statuaire lyonnais, Lemot. Néanmoins, ce n'est pas le fonctionnaire éclairé, premier moteur de la réparation d'un acte absurde de vandalisme, qui présidera la cérémonie dans laquelle l'ancien carrousel doit reprendre son caractère historique ; c'est M. de Lezay, le simple particulier, abritant sous les ombrages de Saint-Julien sa vie redevenue privée. La, en effet, vinrent de Lyon, touchant souvenir du bien qu'il avait fait dans sa préfecture, le convier à l'inauguration du chef-d'œuvre de Lemot les invitations les plus pressantes. En l'appelant à cette fête, le Conseil général et la Commission eurent surtout le désir de profiter d'une occasion *solen-*
nelle pour lui remettre l'une des vingt médailles d'or frappées pour la circonstance.

Revenons sur nos pas ; mil huit cent vingt commence. A partir de cette année, s'ouvre pour l'administration du Préfet

(1) Monfalcon. Jfart. rfc Lyon, I. II, i>. I 140.